

Escalade de violence à l'arme blanche au CP Perpignan

Le 22 février 2024

Aujourd'hui, dans la cour de promenade de la Maison d'Arrêt des Hommes, un détenu de 21 ans, condamné à six mois pour violence avec arme, a agressé un autre détenu avec des morceaux de verre, le tailladant au visage (3 plaies) et au doigt (coupure).

Ce détenu, bien connu dans toute la direction interrégionale, ne s'est pas arrêté là. En effet, il a sorti **un couteau en céramique de 25 cm** et a menacé des détenus dans la cour tout en s'automutilant au niveau du torse. Les détenus ont maîtrisé le forcené et ont remis le couteau en céramique de 25 cm à l'officier.

L'agresseur a été placé en prévention au quartier disciplinaire qu'il connaît bien, puisqu'il y a déjà été à plusieurs reprises lors de ses précédentes incarcérations.

Plus inquiétant encore, la victime a déclaré à l'officier, alors qu'il implorait son assaillant de le laisser tranquille, que celui-ci lui a dit qu'il commettait son agression pour être placé au quartier disciplinaire et s'en prendre aux surveillants du secteur...

L'UFAP UNSa Justice demande des fouilles d'ampleur pour retrouver toutes les armes introduites par livraison de drones au cours de la dernière année, avant l'installation du bouclier anti-drone.

L'UFAP UNSa Justice demande le placement de ce détenu dans une UDV (Unité pour Détenus Violents) sans limite de temps, voire une UHSA (Unité Hospitalière Spécialement Aménagée). Il est temps que notre administration prenne des mesures contre ce type d'individu violent, au profil psy, en les écartant de nos détentions classiques.

L'UFAP UNSa Justice rappelle que la plus grande crainte des personnels intervenant dans le cadre de leur travail est de se retrouver confronté à un individu déséquilibré, armé et déterminé.

Pour le bureau local UFAP UNSa Justice Du CP Perpignan

Le secrétaire Pierre Grousset